



MAIRIE
DE
DRAILLANT

Heures d'ouverture :
Lu et Me : 10h - 17h sans
interruption
Ma et Je : 13h30 - 17h
Ve : 14h - 18h
2^{ème} samedi du mois : 9h - 12h

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 ☎ 04.50.72.29.16

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 10 décembre 2018

Présents : CHESSEL Lucien, GENOUD Pascal, MAURICE Claude, TAPIÉ Stéphane, BERNADON Bernadette, BUFFET Emmanuelle, GAULTIER Katherine, LACROIX Benoit, LACROIX Jean-Charles, MARCLAY Nathalie, PONCET Jean-Marc.

Absents excusés : DUPRAZ Gérard, MAION Yannick.
Madame Nathalie MARCLAY a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 16 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

RÉVISION STATUTAIRE N°1 DES STATUTS DE THONON AGGLOMÉRATION

Le Conseil Municipal valide la modification des statuts de Thonon Agglomération, intégrant les compétences facultatives suivantes : aménagement de pistes cyclables répondant à un schéma d'ensemble du territoire (Via-Rhône et Tour du Léman), financement d'évènements de spectacles vivants itinérants intercommunaux et gestion d'abribus de transport urbain (liste exhaustive).

APPROBATION D'UN FONDS DE CONCOURS PAR THONON AGGLOMÉRATION

Afin de soutenir les projets d'investissement de ses communes membres, le Conseil communautaire de Thonon Agglomération a validé le versement d'un fonds de concours équivalent au fonds de péréquation des recettes intercommunales versé par la commune. Le Conseil Municipal accepte le versement de ce fonds de concours, d'un montant de 5.053 €, pour financer les travaux sur le réseau pluvial du Liège.

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DU SIAC

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du SIAC de 2011 à 2017, ainsi que des mesures déjà prises pour l'application des recommandations formulées

AUTORISATION DE DÉPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019

Monsieur le Maire rappelle que jusqu'à l'adoption du budget, la collectivité peut, sur autorisation, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal décide de faire application de cet article à hauteur de 9.120 €, afin d'effectuer le règlement de l'acquisition d'une lame à neige.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES DU LIEGE

Un groupement de commandes a été constitué entre Thonon Agglomération, le SYANE et la commune de Draillant pour la réalisation de travaux sur les réseaux d'assainissement, d'électricité et des eaux pluviales du Liège. La commission d'appel d'offres a déterminé les candidats ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Municipal valide l'attribution et la signature des marchés avec les entreprises REY Frères pour le lot 1 et COLAS pour le lot 2.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « ACTION SOCIALE »

Suite à la suppression du CCAS, une commission Action sociale est créée dont les membres sont Mmes GAULTIER, BERNADON, MARCLAY et M. TAPIÉ.

Arrivée de Monsieur Jean-Marc PONCET.

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE A LA COMMISSION DE CONTROLE

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales, Mme BERNADON est nommée membre de la commission de contrôle des listes électorales. Un délégué de l'administration et du Tribunal de Grande Instance seront également nommés.

POURSUITE DE LA RÉVISION SPÉCIFIQUE DU PLU

Monsieur le Maire rappelle au conseil sa délibération du 31 mai 2016 prescrivant une révision spécifique du PLU afin de disposer d'un terrain familial en vue d'accueillir une famille en voie de sédentarisation et de se mettre en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Thonon Agglomération disposant de la compétence « aménagement de l'espace communautaire », le conseil municipal approuve à l'unanimité la poursuite de la procédure par Thonon Agglomération.

CESSION DE LA PARCELLE 106AC41 AU SYMAGEV

Le Conseil Municipal, par délibération du 6 mars 2018, avait donné un accord de principe à la cession de la parcelle 106 AC 41, au SYMAGEV, au prix de 15.050 €.

Le Conseil Municipal valide la cession et autorise le Maire à signer l'acte notarié.

CRÉATION DE POSTES

Le Conseil Municipal valide la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^e classe à temps non complet à raison de 30,45/35^e et d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps non complet à raison de 20/35^e, pour permettre les nominations de deux agents par avancement de grade.

CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Centre de Gestion 74 a lancé une consultation, dans le cadre d'un groupement de commandes, afin de renouveler le contrat d'assurance des risques statutaires.

Le Conseil Municipal décide de souscrire au contrat proposé par le Groupement SIACI-GROUPAMA pour une durée de 4 ans, et qui conserve les mêmes couvertures que l'actuel contrat.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION A LA MÉDECINE DE PRÉVENTION DU CDG74

Considérant que la collectivité est tenue de prendre les dispositions nécessaires pour éviter toute altération de l'état de santé des agents du fait de leur travail, le Conseil Municipal décide de solliciter le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation médecine de prévention qu'il propose aux collectivités.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve l'adhésion au service de prévention des risques professionnels à destination des agents.

ADHÉSION A LA CONVENTION D'INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention d'intervention du psychologue du travail, qui peut intervenir sur demande de la collectivité dans les domaines de prévention des risques psychosociaux, d'accompagnement managérial collectif ou individuel.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL PAR CHABLAIS INTER EMPLOI

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire, lors d'absences du personnel, de procéder à son remplacement. Il propose de renouveler pour l'année 2019 la convention avec Chablais Inter Emploi de mise à disposition de personnel. Le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de personnel proposée.

SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2018 : Association des donneurs de sang : 200 € ; Batterie-fanfare l'Echo des Voirons : 400 € ; Club Sports et Loisirs de Perrignier : 350 € ; Anciens Combattants de Drailant : 300 € ; Secours en montagne : 300 € ; Club de Gymnastique de Drailant : 300 € ; Banque alimentaire : 200 € ; ADMR Les Moulins : 200 €.

MOTION SUR LE PROJET DE RÉFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE

Le Conseil Municipal adopte une motion sur la réforme de la carte judiciaire et réaffirme son opposition concernant la départementalisation des Tribunaux de Grande Instance

QUESTIONS DIVERSES

- Pascal GENOUD, 1^{er} Adjoint, présente le projet d'aménagement des berges du Ruisseau des Battoirs, dans le cadre du contrat de rivières. Le projet est approuvé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Lucien CHESSEL

